

**Compte-rendu succinct de la réunion du Conseil municipal en date du 28 novembre 2024 à 18h30.**

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-huit novembre, le Conseil municipal s'est réuni en Mairie-centre à dix-huit heures trente, sous la présidence de Monsieur Luc MONNET, Maire, en suite de convocation en date du vingt-et-un novembre deux mil vingt-quatre dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

**Nombre de membres en exercice : 29**

**Présents : 23**

Luc MONNET, Joëlle DUPRIEZ, Christian LEMAIRE, Marie-Françoise TAHON, Fabien DELPORTE, Stéphane MICHEL, Amandine GOUDARD, Alain DELECLUSE, Olivia SALLÉ, Cyprien DUBUS, Catherine MORTREUX, Hélène FOURDRIGNIER, Pierre DEHOVE, Marie-Astrid DELANNOY, Sandrine BROCARD, Katia TYTGAT, Arthur WAGNON, Manuella DELESALLE, Michel MAILLARD, Véronique ROTTELEUR, Daniela MORONVAL, Annie BAGGIO, Philippe KUPPENS.

**Absents ayant donné procuration : 6**

Monsieur Jean MOULLIÈRE donne procuration à Monsieur Cyprien DUBUS  
Monsieur Patrice PUCHOIS donne procuration à Madame Manuella DELESALLE  
Monsieur Dominique SKRZYPCZAK donne procuration à Monsieur Luc MONNET  
Monsieur Yannick LIEVIN donne procuration à Madame Daniela MORONVAL  
Monsieur Emmanuel CHARETTE donne procuration à Monsieur Michel MAILLARD  
Madame Angélique DEKOKER donne procuration à Monsieur Stéphane MICHEL

**Absents : 0**

**Secrétaire : Cyprien DUBUS**

**1- Présentation du rapport d'activités 2023 de la Communauté de communes Pévèle Carembault**

Monsieur le Maire invite le Conseil municipal à prendre acte de la présentation du rapport d'activités 2023 de la Communauté de communes Pévèle Carembault.

**2- Approbation du procès-verbal de la séance du 26 septembre 2024**

Monsieur le Maire soumet le procès-verbal de la séance du 26 septembre 2024 à l'approbation du Conseil municipal.

<b>Liste</b>	<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abstentions</b>
Templeuve-en-Pévèle, Notre Passion Commune	<b>22</b>		
Ensemble, Réinventons Templeuve	<b>7</b>		

### **3- Approbation du procès-verbal de la séance du 17 octobre 2024**

Monsieur le Maire soumet le procès-verbal de la séance du 17 octobre 2024 à l'approbation du Conseil municipal.

<b>Liste</b>	<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abstentions</b>
Templeuve-en-Pévèle, Notre Passion Commune	<b>22</b>		
Ensemble, Réinventons Templeuve	<b>7</b>		

### **4- Décision modificative n° 3**

Monsieur le Maire soumet la décision budgétaire modificative relative à des ajustements de crédits en dépenses de fonctionnement à l'approbation du Conseil municipal.

<b>Liste</b>	<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abstentions</b>
Templeuve-en-Pévèle, Notre Passion Commune	<b>22</b>		
Ensemble, Réinventons Templeuve	<b>7</b>		

### **5- Participation aux frais de cantine de l'école Saint-Martin au titre de l'année scolaire 2023-2024**

Monsieur le Maire soumet la participation financière 2023-2024 aux repas des élèves de l'Ecole Saint-Martin pour un montant de 19 334 € à l'approbation du Conseil municipal.

<b>Liste</b>	<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abstentions</b>
Templeuve-en-Pévèle, Notre Passion Commune	<b>22</b>		
Ensemble, Réinventons Templeuve	<b>7</b>		

## 6- Ouverture par anticipation des dépenses d'investissement de l'exercice 2025

Afin de permettre une continuité d'action des services municipaux et en attendant le vote du budget primitif de 2025, Monsieur le Maire soumet l'ouverture par anticipation de 25% des crédits d'investissement de l'exercice 2024, représentant la somme de 594 877,50 €, à l'approbation du Conseil municipal.

Liste	Pour	Contre	Abstentions
Templeuve-en-Pévèle, Notre Passion Commune	22		
Ensemble, Réinventons Templeuve	7		

## 7- Prise en charge des frais d'hébergement d'un auteur venu pour un événement à la Médiathèque Entre Les Lignes

Suite à un événement programmé à la médiathèque le jeudi 17 octobre 2024, Monsieur le Maire soumet la prise en charge des frais d'hébergement d'un auteur pour un montant de 101,71€ à l'approbation du Conseil municipal.

Liste	Pour	Contre	Abstentions
Templeuve-en-Pévèle, Notre Passion Commune	22		
Ensemble, Réinventons Templeuve	7		

## 8- Rétrocession des espaces communs du lotissement « Allée des coquelicots »

En vue de leur intégration dans le domaine public communal, Monsieur le Maire soumet la rétrocession à la commune des parcelles AN 728, AN 738, AN 739, AN 740 et AN 741 (espaces communs et équipements : voiries, annexes de voirie, espaces verts) situées allée des Coquelicots à l'approbation du Conseil municipal.

Liste	Pour	Contre	Abstentions
Templeuve-en-Pévèle, Notre Passion Commune	22		
Ensemble, Réinventons Templeuve	7		

**9- Signature d'une convention avec le Département du Nord relative à la création d'une double écluse et à son entretien ultérieur**

Monsieur le Maire soumet l'autorisation de signature d'une convention avec le Département du Nord relative à la création d'une double écluse et à son entretien ultérieur en partenariat avec la commune de Cappelle-en-Pévèle à l'approbation du Conseil municipal.

Liste	Pour	Contre	Abstentions
Templeuve-en-Pévèle, Notre Passion Commune	22		
Ensemble, Réinventons Templeuve	7		

**10- Maintien de la labellisation et modification du montant de la participation employeur à la protection sociale complémentaire prévoyance de ses agents.**

Monsieur le Maire propose de maintenir la procédure dite de labellisation en prenant acte des nouvelles dispositions en matière de protection sociale complémentaire des agents territoriaux et de fixer la participation mensuelle de la collectivité à hauteur de 10€ par agent.

Liste	Pour	Contre	Abstentions
Templeuve-en-Pévèle, Notre Passion Commune	22		
Ensemble, Réinventons Templeuve	7		

**11- Mise en place de l'indemnité spéciale de fonction et d'engagement des policiers municipaux**

Suite au Comité Social Territorial du 6 novembre 2024, Monsieur le Maire soumet la mise en place de l'indemnité spéciale de fonction et d'engagement (ISFE) des policiers municipaux à l'approbation du Conseil municipal.

Liste	Pour	Contre	Abstentions
Templeuve-en-Pévèle, Notre Passion Commune	22		
Ensemble, Réinventons Templeuve	7		

**15- Retrait de la délibération n°2024-65 du 17 octobre 2024 relative à l'autorisation de signature d'un compromis de vente permettant la cession de l'immeuble 3-5 rue Neuve**

Afin de permettre la signature de deux actes de cession distincts, Monsieur le Maire soumet le retrait de la délibération n°2024-65 du 17 octobre 2024 à l'approbation du Conseil municipal.

Liste	Pour	Contre	Abstentions
Templeuve-en-Pévèle, Notre Passion Commune	22		
Ensemble, Réinventons Templeuve	7		

**16- Autorisation de cession de l'immeuble sis 3 rue Neuve (parcelle AR 166p2)**

Monsieur le Maire soumet l'autorisation de cession de l'immeuble sis 3 rue Neuve (parcelle AR 166p2) à l'approbation du Conseil municipal.

Liste	Pour	Contre	Abstentions
Templeuve-en-Pévèle, Notre Passion Commune	22		
Ensemble, Réinventons Templeuve	7		

**17- Autorisation de cession de l'immeuble sis 5 rue Neuve (parcelle AR 165 et AR 166p1)**

Monsieur le Maire soumet l'autorisation de cession de l'immeuble sis 5 rue Neuve (parcelle AR 165 et 166p1) à l'approbation du Conseil municipal.

Liste	Pour	Contre	Abstentions
Templeuve-en-Pévèle, Notre Passion Commune	22		
Ensemble, Réinventons Templeuve	7		

Vu, le Maire  
Luc MONNET



### **12- Retrait de la délibération n°2024-54 du 26 septembre 2024 prononçant la désaffectation et le déclassement de l'immeuble sis 3-5 rue Neuve**

En vue de la cession de l'immeuble sis 3-5 rue Neuve, il convient de présenter deux délibérations distinctes pour la désaffectation et le déclassement de l'immeuble. Monsieur le Maire soumet le retrait de la délibération n°2024-54 du 26 septembre 2024 à l'approbation du Conseil municipal.

<b>Liste</b>	<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abstentions</b>
Templeuve-en-Pévèle, Notre Passion Commune	<b>22</b>		
Ensemble, Réinventons Templeuve	<b>7</b>		

### **13- Désaffectation de l'immeuble sis 3-5 rue Neuve en vue de la cession du bâtiment**

En vue de sa cession, Monsieur le Maire soumet la désaffectation de l'immeuble sis 3-5 rue Neuve à l'approbation du Conseil municipal.

<b>Liste</b>	<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abstentions</b>
Templeuve-en-Pévèle, Notre Passion Commune	<b>22</b>		
Ensemble, Réinventons Templeuve	<b>7</b>		

### **14- Déclassement de l'immeuble sis 3-5 rue Neuve en vue de la cession du bâtiment**

En vue de sa cession, Monsieur le Maire soumet le déclassement de l'immeuble sis 3-5 rue Neuve à l'approbation du Conseil municipal.

<b>Liste</b>	<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abstentions</b>
Templeuve-en-Pévèle, Notre Passion Commune	<b>22</b>		
Ensemble, Réinventons Templeuve	<b>7</b>		